



AGRESSION

UNE RIXE QUI TOURNE MAL !

Lundi 13 février 2023, dans l'après-midi, une bagarre entre détenus a éclaté sur le terrain de sport occupé par une vingtaine de détenus. Le moniteur de sport en place, ne pouvant ramener l'ordre à lui seul, décide de déclencher l'alarme afin d'éviter un embrasement général.

N'écouter que sa bravoure, le premier surveillant de roulement se transporte sur les lieux pour prêter main-forte au collègue, bien démuni face à ce déchaînement de violence.

Dans un élan d'entraide, il tente de s'interposer face à trois jeunes détenus qui s'employaient au lynchage d'un quatrième accablé par des coups incessants.

Malheureusement l'intervention du gradé n'a pas permis de mettre un terme à l'incident. Bien au contraire ! Les enrégés ont continué et accentué leurs assauts, sans interruption et sans jamais plus atteindre le détenu...

**CETTE VIOLENCE S'EST DÉPORTÉE SUR LE PREMIER SURVEILLANT
PENDANT DE TRÈS LONGUES SECONDES
SOUS LA FORME DE COUPS DE POING ET COUPS DE PIED RÉPÉTÉS !**

Alors **FO Justice** vous dit **NON** madame la cheffe d'établissement :

- Il est **INADMISSIBLE** de vous entendre dire qu'il ne s'agit que de quelques coups non destinés à l'agent !
- Il est **INADMISSIBLE** de banaliser la violence qui s'abat sur le personnel !

L'absence de blessures apparentes n'exonère pas les éventuelles blessures invisibles à l'œil nu que sont **LES TRAUMATISMES PSYCHOLOGIQUES !**

Mais si vous vous étiez donné la peine de regarder de plus près, vous auriez pu y voir, à minima, **une main enflée et un agent en état de choc !**

Le médecin des urgences, quant à lui, diagnostiquera une cervicalgie et de nombreux hématomes donnant lieu à 7 jours d'arrêt.

**QUI DOIT-ON BLÂMER DANS CETTE AFFAIRE ?
SÛREMENT PAS L'AGENT QUI N'A ÉCOUTÉ QUE SON COURAGE !
MAIS PLUTÔT LA DIRECTION
QUI A FAILLI À SON DEVOIR DE PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE !
LE PSYCHOLOGUE DU PERSONNEL N'AYANT MÊME PAS ÉTÉ PRÉVENU !**

Où étiez-vous lorsque le collègue cherchait du **SOUTIEN, UN ACCOMPAGNEMENT**, après s'être fait refouler de l'Unité de Soins qui s'en tient à l'application stricte d'un protocole complètement désuet et éloigné du serment d'Hippocrate ?

FO Justice exige des sanctions exemplaires à l'encontre des détenus agresseurs et leur évincement immédiat du **Dispositif Jeune Majeur**.

FO Justice exige une réflexion urgente sur la prise en charge du personnel par l'Unité de Soins de l'établissement dans les cas de blessures.

FO Justice exige enfin et surtout que vous témoigniez, madame la cheffe d'établissement, respect et compassion pour les personnels qui servent l'institution avec abnégation et font tourner votre établissement !

